

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8

Poste:

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10c Réclames... 30 Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Décembre 1883.

Chronique générale.

On a distribué à la Chambre le rapport de M. Garet sur la proposition de M. Talandier, relative à l'amnistie en faveur de Berezowski.

A aucun titre, une loi d'amnistie ne nous paraît justifiée, et il n'y a qu'une voie ouverte au condamné: celle de la grâce, si Berezowski veut faire appel à la prérogative du Président de la République.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer de ne point prendre en considération la proposition d'amnistie de M. Talandier.

**

Nous apprenons que le ministre de l'intérieur a signé lundi des arrêtés d'expulsion contre trois individus de nationalité étrangère.

L'exécution de ces arrêtés a été confiée au préfet de police.

**

M. Jules Grévy ne se lasse pas d'acquiescer. Cette fois ce n'est plus à Paris, mais dans le Jura, à Arlay, que l'hôte de l'Élysée vient de se rendre propriétaire d'un château de plaisance avec parc, bois, étang... pour ses vieux jours.

**

On assure que M. Madier de Montjau veut interpeller sur le retour de M. Harmand, commissaire civil disgracié.

L'honorable intransigeant opportuniste n'admet pas que les chefs militaires ne soient pas surveillés; et il demandera, si M. Harmand est indigne de sa mission, qu'il soit remplacé au plus tôt.

**

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

XVII

LES PRISONNIERS.

Plusieurs années avaient déjà passé sur les événements que nous venons de raconter, et au moment où nous reprenons notre récit, cette grande et terrible guerre de la sécession touchait à sa fin.

On se le rappelle, cette guerre avait commencé d'une façon désastreuse pour les armes fédérales, mais depuis les choses avaient bien changé. A force de courage, de patience et de ténacité, le Nord avait peu à peu pris l'avantage, et ni dans l'ancien, ni dans le nouveau monde, personne ne doutait plus maintenant que le gouvernement légal eût raison de la rébellion.

UN PÉTARD.

Il s'agit encore de l'abus des places. Ce n'est pas au point de vue général que nous parlons; on sait que, depuis l'avènement de M. Grévy, l'augmentation des fonctionnaires inutiles se chiffre par presque un demi-milliard.

Mais les chiffres, si gros qu'ils soient, n'émotionnent pas la Chambre actuelle.

Il faut, pour la faire ruer, un bon petit scandale.

Ce scandale, nous l'avons; et c'est le conseil d'Etat qui l'a découvert.

Les ministres de la République ne sont pas toujours ferrés sur la légalité, et souvent ils lui passent la jambe.

On compte, parbleu, sur les complicités du contrôle.

Chose bizarre! le contrôle, quoique fait d'éléments choisis et triés avec soin, s'avise un beau jour de contrôler.

C'est comme un pétard qui éclate au nez d'un amphytrion qui ne croyait pas en avoir mis sur la table.

Donc le conseil d'Etat vient de décider que la direction du secrétariat instituée au ministère de l'instruction publique l'avait été en violation des lois et règlements en vigueur et qu'elle devait être supprimée.

Conclusion: M. Charmes, directeur illégal, va être mis à pied.

Ledit Charmes est le frère du député du Cantal, ce qui explique la faiblesse gouvernementale à son endroit.

Il faisait sans doute la besogne que le député Durand, sous-secrétaire d'Etat en titre, trouvait trop pénible pour lui-même. Ce député Durand n'en travaillera pas plus après qu'avant.

Mais le budget gagnera-t-il à cet accident?

C'est invraisemblable.

On ne peut pas laisser le frère d'un député opportuniste dans la panne, et l'ex-directeur Charmes sera inévitablement casé dans un bon endroit, à l'abri des lois et règlements en vigueur.

Moralité: Il n'y en a pas!

Le Meeting sur la place de la Bourse.

Nous lisons dans le Cri du Peuple:

Aux ouvriers sans travail.

CAMARADES,

Voici l'hiver, c'est-à-dire le froid, la faim, on en est déjà le misère.

Déjà le chômage a jeté plusieurs milliers d'entre nous sur le pavé, sans ressources.

La situation des travailleurs, déjà si malheureuse, empire chaque jour davantage.

Nos gouvernants qui devaient, qui nous avaient promis des réformes, n'ont su nous donner que la guerre au seul profit des boursicotiers de tout acabit.

Les financiers tricolores, bonapartistes, orléanistes honteux, forment le pacte de famine pour amener une restauration monarchique.

A cette coalition monarchico-bourgeoise, il est temps d'opposer la coalition de l'éternel déshérité: LE PEUPLE.

Que ceux qui ont souci de leur dignité, qui ne veulent pas voir leur femme et leurs enfants sans pain et sans asile, viennent faire entendre leurs voix aux oreilles de ceux qui, après nous avoir pressurés toute la bonne saison, nous jettent sur le pavé quand arrive l'hiver.

C'est pourquoi nous vous convions au MEETING POPULAIRE, qui aura lieu le VENDREDI 7 DÉCEMBRE, à une heure de l'après-midi, sur la place de la Bourse.

LEPERCHY, menuisier. — LECOURTIER, tourneur en cuivre. — MILLET, représentant de commerce. — THIBAUT, joaillier. — DUPLESSY, peintre. — G. TESTART, artiste peintre. — ESNAY, cordonnier. — BOUCHER, mécanicien. — GARROUSTE, serrurier. — GEORGES ROUSSEL, imprimeur. — COTTIN, mécanicien. — LECOEUR, maçon.

**

On assure que les ministres, au lieu de se réunir aujourd'hui en conseil de cabinet au quai d'Orsay, se rendront à l'Élysée.

Cette réunion aurait lieu sur la demande du Président de la République, afin de discuter les mesures à prendre pour empêcher le meeting de la place de la Bourse qui était annoncé hier encore par tous les journaux socialistes.

M. Grévy est très-effrayé de cette nouvelle manifestation révolutionnaire.

rement, vers un but que tout le monde commençait à entrevoir.

Le cercle de fer dans lequel Grant devait finir par étouffer le Sud, au commencement de 1865, se resserrait de jour en jour. Sherman exécutait cette marche hardie, qui devait avoir pour résultat la chute de Savannah et de Charleston.

Charleston surtout, principale forteresse de la sécession, l'orgueilleuse cité qui, la première, avait proclamé la rupture de l'Union et abattu le drapeau fédéral le 20 décembre 1860, Charleston devait être le principal objectif de Sherman.

On ne l'ignorait pas au camp des confédérés. Le général Robert Lee avait déjà détaché quelques corps d'élite pour aller concourir à la défense de cette fière cité, qui avait jusque-là victorieusement résisté à tous les efforts que les armées et les flottes du Nord avaient faits pour s'en emparer. Mais l'occupation d'une partie de la Georgie par Sherman et surtout la prise de Savannah commençaient à rendre la situation de Charleston singulièrement critique, et le général Beauregard, à qui la défense de la ville était confiée, ne se dissimulait pas la gravité de la situation. Aussi, comme il sentait que, bloqué par terre et par mer, il avait besoin de ménager ses ressources et de ne pas se laisser affamer, la ville n'ayant aucun espoir d'être ravitaillée, Beauregard avait pris le parti de faire sortir de la ville tous les non combattants. Cet ordre

causa une véritable consternation dans cette vaillante et malheureuse population, qui depuis longtemps supportait avec un courage stoïque toutes les misères d'un étroit blocus, toutes les horreurs de bombardements répétés. Quitter cette ville, que l'on aimait d'autant plus qu'on avait souffert davantage pour elle, c'était là une idée que les dames de Charleston ne pouvaient admettre.

D'ailleurs, où aller? Les armées du Nord, partout victorieuses, occupaient non-seulement la Georgie, mais encore presque tous les États de la pseudo-confédération, et quoique les dames du Sud n'eussent rien à redouter des soldats du Nord, elles nourrissaient contre eux un tel fanatisme de haine qu'elles eussent tout préféré à devoir à l'ennemi même un acte de courtoisie.

Cependant il fallait bien se décider à obéir. Nous l'avons dit, le général Beauregard exigeait que personne autre que les défenseurs de la ville ne demeurât dans son sein; et, comme cet ordre s'exécutait avec autant de mollesse que de lenteur, le gouverneur prit le parti d'assigner un jour pour faire sortir les non combattants sous l'escorte d'un régiment qui devait les conduire à quelques lieues de Charleston, sur la route de Columbia, ville ouverte dans laquelle le général pensait que cette population inoffensive serait à l'abri de tout danger.

Or, c'était le lendemain que la colonne allait partir. Aussi partout, ce soir-là, l'agitation était

D'autre part, plusieurs représentants de la haute finance sont venus lui exprimer leurs craintes et le supplier d'agir.

On lit dans Paris:

« La préfecture de police est décidée à empêcher le meeting projeté pour vendredi prochain à midi sur la place de la Bourse.

» Des renforts seront adjoints au service ordinaire des brigades de gardiens de la paix pour disperser les manifestants. »

**

LES IMPRESSIONS DU MARQUIS DE TSENG.

Il vient de paraître dans le Nineteenth Century quelques notes d'un journal écrit, peu après son arrivée en Europe, par le marquis Tseng, ambassadeur de Chine à Paris et à Londres. Le marquis Tseng critique assez vivement les Occidentaux en général et les Français en particulier. On en jugera du reste par les extraits que nous publions; il nous a paru également intéressant de reproduire les réflexions du diplomate chinois sur un des côtés de la politique européenne.

« Les Français et les Anglais aiment à exalter leurs coutumes nationales et à dénigrer celles des autres peuples. Mon interprète français cherchait à tourner en ridicule mon interprète anglais et réciproquement. Pour tout Chinois qui va en Europe, il y a deux sérieux ennuis auxquels il lui est pénible de s'accoutumer: le premier à cause de la difficulté de se procurer de vastes habitations, le second provient de la cherté de toutes choses. Dans les pays d'Occident, le prix des terrains à construire est énorme, et pour cette raison la population est forcée d'habiter des maisons à huit et neuf étages, et sous ce rapport on est même si parcimonieux, que la plupart des maisons ont un ou deux sous-sols qui servent de cuisines et de celliers à vins. Cependant les parcs et les jardins ont d'assez vastes dimensions, un à trois milles de circonférence; dans ces lieux de distraction et de plaisir, on a cherché à copier la nature dans toute sa simplicité; on n'y ménage

grande à Charleston. Dans la plupart des maisons de la ville, on passa la nuit à se faire des adieux déchirants. Tous avaient, en effet, conscience que les terribles événements qui se préparaient devaient rendre ces adieux éternels pour la plupart d'entre eux, et malgré le stoïcisme et le mépris de la mort que l'habitude du danger et le spectacle d'une longue guerre inspirent aux natures les plus impressionnables, à cette heure suprême, la nature reprenait ses droits.

Cependant, tous ne courbaient pas également la tête sous le vent du malheur. Dans quelques salons de Charleston, au lieu de la douleur, c'était la colère qui dominait. L'exaspération contre le Nord croissait avec les défaites, et l'on y proclamait la guerre au couteau, la guerre des désespérés, la guerre jusqu'à l'extermination de l'un des deux partis.

C'est dans l'un de ces derniers salons que nous allons retrouver quelques-uns de nos personnages, miss Nancy, Mac Dowel, son père et le frère de Sarah, Harry Palmer.

Miss Nancy est bien changée depuis que nous l'avons perdue de vue. Ce n'est plus la jeune fille à l'attitude correcte, à la voix sympathique, au visage bienveillant, chevaleresque et généreuse dans ses aspirations, mais toujours calme et réservée dans la façon de les exprimer. Aujourd'hui, ses joues émaciées, son étrange pâleur, ses traits con-

rivera entre le 6 et le 8 et sera probablement d'une énergie dangereuse.

THÉÂTRE. — M^{lle} Gérald, la nouvelle première dugazon, débute ce soir jeudi au Grand Théâtre d'Angers, dans le rôle de Mignon. Elle fera sa première apparition lundi prochain à Saumur dans le rôle de Rose Priguet, des *Dragons de Villars*. M. Grandville jouera Sylvain.

UNE SINGULIÈRE AFFAIRE.

Une petite propriété, l'île de l'Ecuneau, à Saint-Martin-de-la-Place, appartenant à un nommé Dron, Maurice, cultivateur, ayant été vendue, par jugement du tribunal de Saumur, à M. Cailleau, notaire, celui-ci la revendit le 29 novembre dernier à un habitant de la commune.

Dans les journées du 29 et 30 novembre, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, Dron n'eut rien de plus pressé que de couper, dans cette pièce de terre, 47 arbres en très-bon rapport, entre autres un noyer valant 50 francs.

Le nouveau propriétaire, averti de ces dégâts, fit appeler les gendarmes qui consentirent en effet que dix-sept pieds d'arbres, dont la racine avait été recouverte d'herbe, avaient été coupés ras le sol.

Les gendarmes s'étant ensuite rendus chez Dron, trouvèrent bien les troncs et les branches placés dans un tas. D'ailleurs, Dron avoua carrément avoir enlevé ces arbres de son propre mouvement.

On m'a, dit-il, vendu mon bien et ma maison sans mon consentement, au point que je suis obligé de coucher dehors; j'ai bien le droit d'enlever des arbres qui m'appartiennent. Personne, ni notaire, ni tribunal, ne peut me ravir ma propriété, je me vengerai toujours du tort que l'on m'a causé.

En dépit de ces protestations, Dron a été conduit à la prison de Saumur.

TOURS.

Voici la liste complète des évêques qui assisteront aujourd'hui aux obsèques de M^r l'archevêque de Tours :

- S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris; M^r Place, archevêque de Rennes; M^r Marchal, archevêque de Bourges; NN. SS. les évêques Freppel, d'Angers; Lecoq, de Nantes; Hacquart, de Verdun; Becel, de Angoulême; Catteau, de Luçon; Coullié, d'Orléans; Dénécheau, de Tulle; Soulié, ancien évêque de la Réunion; Belouïno, d'Hiéropolis, et plusieurs autres prélats.

Les Révérendissimes Pères Abbés de Solesmes et de Fontgombault.

NIORT.

Les assises des Deux-Sèvres sont ouvertes depuis lundi. Cinq attentats à la pudeur sur sept affaires, tel est le programme éditant de la session. La morale progresse avec nos écoles sans Dieu. Cela promet, réjouissons-nous. Ah! quelle heureuse époque que la nôtre!

M. Grimanelli, préfet des Deux-Sèvres, est nommé préfet de la Haute-Savoie. Il est remplacé par M. de Malherbe, sous-préfet de Valenciennes.

Il est question d'organiser à Landerneau un dépôt de remonte de transition pour 200 jeunes chevaux. Si le département du Finistère et la ville de Landerneau font les sacrifices nécessaires, le Ministre de la guerre sanctionnera prochainement les propositions du général Thornton.

L'inspecteur général des remontes, à la suite d'une tournée minutieuse en Bretagne, a constaté les immenses ressources chevalines de cette région; il reconnaît la nécessité d'y installer un nouveau dépôt et l'utilité d'augmenter le nombre des tournées des officiers acheteurs.

A la porte du tombeau.

Il ne faut jamais désespérer; la lettre suivante, écrite par M^{lle} Deperse, en est une nouvelle preuve: « J'ai suivi divers traitements, écrit-elle, et j'étais à la porte du tombeau; ayant enfin fait usage des Pilules Suisses, j'en ai enfin obtenu un grand soulagement, et je puis maintenant vaquer

à mes affaires, malgré mes 64 ans. » Fortifiant l'estomac, purifiant le sang, dégageant le corps des matières corrompues et noisibles, les Pilules Suisses sont devenues rapidement populaires, et leur prix, 1 fr. 50, les met à la portée de tout le monde.

CHRONIQUE MUSICALE

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Fragments d'un opéra inédit (Overture et Air de ténor) de M. J. Bordier.

Dimanche 2 décembre, le programme du 480^e concert annonçait une *Overture* et un *Air pour ténor*, extraits d'un opéra inédit de M. Jules Bordier.

M. A. Delaporte parle en ces termes, dans l'*Union de l'Ouest*, de l'œuvre de notre compatriote angevin, président de l'Association artistique :

« L'*Overture* est écrite sur deux thèmes principaux de cet opéra, dont l'un est une charmante mélodie et l'autre un air populaire russe. La première phrase de la mélodie est annoncée par le cor et continuée par les premiers violons; puis une cadence de l'harmonie termine l'introduction. Vient ensuite le thème russe, d'un caractère tout différent par le dessin rythmique. Après une marche harmonique, arrive la mélodie principale, admirablement chantée par le violoncelle solo. Par une combinaison heureuse, les deux thèmes marchent ensemble jusqu'à la fin, passant tour à tour des instruments à corde aux instruments à vent et produisant par ces différents effets de timbre un ensemble fort original et très-intéressant. Ce premier morceau a été fort applaudi.

« L'*Air d'Yvan*, écrit pour ténor, a été très-bien interprété par M. Granville, qui possède une voix très-sympathique et bien timbrée.... La composition de ce morceau est très-réussie; la phrase est large et d'un effet charmant, l'accompagnement en est très-soigné.

« En somme, succès complet pour l'auteur et les interprètes.

« Il faut espérer que M. Bordier nous fera entendre prochainement les autres morceaux de ce nouvel opéra.

« En présence de ce nouveau succès remporté par M. Bordier, nous avons l'espoir que, dans un avenir prochain, son nom prendra place parmi nos célébrités musicales; c'est notre vœu le plus sincère. »

Nous croyons devoir citer également la première partie du compte rendu paru dans le *Journal de Maine-et-Loire* et signé d'un homme compétent, compositeur lui-même, M. Bouleau-Neldy, qui a longtemps habité Saumur :

« La réputation des Concerts populaires d'Angers est telle, qu'il semble superflu de venir l'affirmer encore.

« Cependant il est des circonstances toutes spéciales qui font un devoir à la presse de sortir de son mutisme.

« La séance du 2 décembre est certainement une de celles qu'on ne peut passer sous silence.

« L'attrait principal du programme de cette séance, chacun le sait, c'est l'œuvre d'un Angevin. C'est l'œuvre d'un homme sérieux, d'un juge très-compétent en fait d'art et qui, à la tête d'une fondation, tout à l'honneur de l'Anjou, après avoir donné l'hospitalité à nombre de compositeurs, vient lui-même produire son œuvre et faire appel au jugement de ses concitoyens.

« Déjà M. Jules Bordier s'était fait connaître par plusieurs productions charmantes, écrites avec soin, et qui dénotaient de rares aptitudes musicales.

« Plus tard, M. Bordier écrivait son *Chatterton*, suite de morceaux symphoniques destinés à accompagner le drame d'Alfred de Vigny.

« Maintenant l'artiste prend son vol, et ce sont des fragments d'un opéra inédit que l'orchestre de l'Association artistique nous fait connaître.

« Ces fragments se composent d'abord d'une *Overture*, puis d'un *Air de ténor*. Parlons de l'*Overture*.

« Les lecteurs savent déjà que l'*Overture* est la préface de l'opéra; qu'elle est ordinairement composée sur un ou plusieurs motifs de la pièce et qu'elle prépare à la connaissance de l'action.

« C'est ainsi que M. Bordier l'a comprise.

Un appel de cor, sa réponse à l'octave, et immédiatement la pensée-mère de l'ouvrage qui est la *Romance* chantée par l'héroïne du drame. Cette première phrase, présentée par le cor sur un arpegge de harpe, est une excellente entrée en matière.

« Après quelques mesures, une *chanson russe* qui, avec la *Romance*, sert de charpente à toute l'*Overture*. Cette *chanson russe*, dans son mode indécis, est d'un effet piquant. Puis reprise de la *Romance* écrite pour quatre violoncelles: mélodie élégante, distinguée et remarquablement interprétée par M. Weber, chargé de la partie principale.

« Après un petit épisode, reprise de cette même *Romance* qui, passant aux violons, puis à toutes les voix de l'orchestre, se développe alors dans un *crescendo* très-habilement ménagé et terminé par une explosion de sonorité d'un grand effet.

« C'est certainement la plus belle partie de cette page. Il y a là une entente peu ordinaire de l'orchestre, un équilibre excellent, des imitations intéressantes, une sonorité de bon aloi.

« Enfin, l'*Overture* se termine par un *allegro* qui se serre de plus en plus et qui conclut dans la forme de l'opéra-comique.

« En résumé, cette *Overture* est l'œuvre d'un musicien, d'un musicien qui cherche, d'un musicien qui aime son art et avec lequel il faut compter.

« J'envoie toutes mes félicitations à l'auteur, qui n'en restera pas là, et qui nous donnera, j'en suis certain, l'occasion d'assister au développement de son beau talent.... »

Le *Patriote* fait ainsi l'éloge du ténor :

« M. Grandville, dont l'attitude sur la scène trahit la gêne et l'embarras, a chanté dimanche avec la pleine possession de ses moyens, et nous sommes heureux de lui exprimer, sans aucune réserve, notre sincère admiration pour le timbre exquis de sa voix. Les conseils éclairés dont il est l'objet et son travail feront disparaître les nombreuses imperfections qui se révèlent encore dans sa méthode.... »

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 10 décembre 1883,

1^{re} REPRÉSENTATION (reprise) DE

LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Cormon, musique de A. MAILLANT.

Distribution :

Sylvain.....	MM. Grandville.
Belamy, sergent.....	Solve.
Thibaut, fermier.....	Lamy.
Un pasteur.....	Ch. Isaac.
Un lieutenant.....	Faucheux.
Un dragon.....	Robert.
Rose Friquet.....	M ^{mes} Gérald.
Georgette, fermière.....	Bonnaud.

Paysans, paysannes, dragons.
Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Variétés.

LA MORT DU SALTIMBANQUE

(Suite.)

Sir Williams avait commencé par être clown dans un cirque. Il s'était marié à une écuyère, qui mourut en donnant le jour à un garçon. Williams aimait éperdument sa femme. Il reporta son amour sur l'enfant qu'elle lui laissait. Mais, ne voulant pas exposer son fils aux hasards de son existence nomade, rêvant pour lui un sort meilleur que le sien, il le confia aux soins d'une sœur âgée qu'il avait dans une petite ville du Nord, où elle vivait très-modestement d'un commerce de rouennerie. Le lutteur recommanda par dessus tout à sa sœur de ne pas faire connaître à l'enfant le vrai nom de son père et sa profession. La bonne femme éleva du mieux qu'elle put son neveu. Elle l'envoya de bonne heure à l'école des Frères, et essaya d'en faire un honnête garçon. Mais le petit Williams avait du sang de bohème dans les veines. Il se lia avec les plus

mauvais garnements du quartier, et se fit renvoyer de l'école. La pauvre tante écrivit à son frère une épître désolée. Celui-ci, qui gagnait péniblement, dans l'exercice de son rude métier, de quoi subvenir à l'entretien et à l'éducation du mioche, sentit se raviver dans son cœur la plaie mal cicatrisée qu'y avait laissée le souvenir de la morte. Il songea que, si elle avait vécu, peut-être aurait-elle fait de son fils un homme de bien, un citoyen utile à son pays; tandis que, privé des caresses et des douces leçons d'une mère, l'enfant deviendrait sans doute un vagabond comme son père, un coureur de foires, un pas grand'chose, enfin!...

Quelques mois plus tard, nouvelle lettre de la tante. Le garnement avait disparu. Il s'était enfui pendant la nuit, en sautant par une fenêtre du premier étage, et toutes les recherches faites pour retrouver ses traces étaient demeurées infructueuses.

Après avoir lu cette lettre, le lutteur ne pleura pas. Il resta plusieurs heures immobile, assis dans un coin de sa baraque, les poings sur ses yeux, savourant l'amertume de sa douleur intime, de ce déchirement affreux des dernières fibres par lequel il tenait encore au seul être qui lui fût cher ici-bas.

Maintenant c'était fini, bien fini! Plus de femme, plus de fils!

Aussi, pourquoi se mêlait-il d'avoir un cœur comme les autres, lui, l'athlète des spectacles forains, lui, la bête brute, auquel il devait suffire d'avoir une encolure de taureau, des poutons d'airain, des jarrets et des biceps à renouveler les exploits du lutteur antique, le fabuleux Milon de Crotone?

Etoient-elles donc faites pour lui ces jouissances exquises de l'amour partagé, près de la femme choisie, près de l'enfant qu'on étreint follement dans ses bras, qu'on fait sauter, le soir sur ses genoux?

La nature lui avait départi la force bestiale; mais l'avait-elle créé pour les joies délicates de la famille? Son héritage d'os et de muscles ne lui suffisait-il pas, et de quoi s'avisait-il de vouloir être époux et père?...

A partir de ce jour, sir Williams devint plus triste encore et plus taciturne. Il ne souffrit pas qu'on évoquât en sa présence le souvenir de son fils, qu'on prononçât même son nom...

La foire touchait à sa fin.

Ce soir-là, une foule plus nombreuse que de coutume se pressait dans la baraque du lutteur. C'est que la séance devait offrir un attrait particulier. Un nouvel athlète avait planté sa tante sur la place de la Gare, juste en face de celle de sir Williams. Ce concurrent inattendu avait porté à son rival un défi solennel, aussitôt relevé, et le moment fixé pour cette lutte épique était venu.

L'athlète contre lequel allait se mesurer sir Williams s'intitulait modestement: l'*Hercule du Nord*. Il paraissait environ vingt-six ans, tandis que sir Williams, bien que ne portant pas plus de quarante ans, touchait en réalité à la cinquantaine.

Le spectacle débuta, comme d'habitude, par des exercices de trapèze. Puis Quinze-Côtes vint parader et faire des calembours. Les deux lutteurs parurent ensuite, et l'assistance, qui les attendait impatiemment, les accueillit par plusieurs salves d'applaudissements. Les athlètes se tendirent la main qu'ils se serrèrent cordialement, puis, se baissant, ils ramassèrent une poignée de sable, s'en frottèrent les doigts, et la lutte commença.

(La fin à demain.) MAXIME JULLET.

L'ART NATIONAL, *Etude sur l'histoire de l'art en France*, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

LES ALMANACHS POUR 1884.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée; l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furs-temberg.

L'ATELIER, LE LABOUREUR, LE SOLDAT, LE MARIN: 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la

poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

LE COIN DU FEU: 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob,

56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. colorisée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 140: Nos maîtres. Lâcheté! mensonge! hêtise! infamie! Finances. Les Lycées de filles. Le Maire de Rouen à l'école normale de jeunes filles. Petite chronique municipale. Le bouffon Ferry. Correspondance. Les commandements de Ferry (poésie).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).
MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.		Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	77 45	77 45	Est	710	710	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	510	515
3 % amortissable	78 65	78 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1231 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	348	348 50
4 1/2 %	105 60	105 65	Midi	1120	1118 75	— 1865, 4 %			Midi	361 50	361
4 1/2 % (nouveau)	106 22	106 17	Nord	1730	1735	— 1869, 3 %			Nord	365 50	366
Obligations du Trésor	501	505	Orléans	1265	1255	— 1871, 3 %			Orléans	364	363
Banque de France	5305	5310	Ouest	768 75	773 75	— 1875, 4 %			Ouest	360	361
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1310	1330	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	362 50	363 75
Comptoir d'escompte	902 50	915	Canal de Suez	2100	2090	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	363 50	364 50
Crédit Lyonnais	535	537 50	C. gén. Transatlantique	505	510	Obligations communales 1879			Canal de Suez	560	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1260	1197 50				Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit de France	14	10 25									
Crédit mobilier	358 75	357 50									

Études de M^{re} SOUÉE et GRANGÉ, avoués à Angers, et de M^{re} ALEXANDRE, notaire à Pellouailles (Maine-et-Loire).

VENTE
Après conversion de saisie,
Sur 2^e baisse de mise à prix,
Le LUNDI 24 décembre 1883, à une heure de l'après-midi,
A Angers, à l'Hôtel-de-Ville, par le ministère de M^{re} ALEXANDRE, notaire à Pellouailles,
EN SEPT LOTS
DE DIVERS
IMMEUBLES
Sis à Angers.

1^{er} Lot. — Une maison, place du Ralliement, à l'angle des rues de la Roë, n^o 43, et Lenepveu, n^o 36. 100.000 f.
2^e Lot. — Une maison, à l'angle des rues Bodinier, n^o 4, et Valdemaine, n^o 14; et une autre maison, rue Valdemaine, joignant la précédente. 50.000 »
3^e Lot. — La propriété du Liéris, rue Chèvre. 50.000 »
4^e Lot. — 2,315 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »
5^e Lot. — La propriété du Petit-Château, rue Pascal. 20.000 »
6^e Lot. — 10,112 mètres de terrain à bâtir, rue Pascal et rue Chèvre, en bordure. 20.000 »
7^e Lot. — 2,435 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »
Total des mises à prix. 250.000 f.
Pour insertion sommaire, SOUÉE.

A VENDRE
UN JOLI PLAN
De PEUPLIERS suisses
S'adresser à M. DELANOUR-CHERRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (727)

Étude de M^{re} HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

VENTE MOBILIÈRE
Pour cause de cessation de commerce.
Le DIMANCHE 9 décembre 1883, à midi, à Montreuil-Bellay, à l'hôtel de France, il sera procédé, par le ministère de M^{re} HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques de la plus grande partie du matériel servant autrefois à l'exploitation de l'hôtel de France et appartenant à M. et M^{me} Durand.
On vendra notamment: plusieurs lits complets, matelas, couettes, couvertures, linge de ménage, draps, serviettes, nappes, tables, chaises, batterie de cuisine, vaisselle et beaucoup d'autres objets, le tout en parfait état.
On paiera comptant, plus dix pour cent. (780)

ECOLE DE DRESSAGE
Du DORAT (Haute-Vienne).

Vente de Chevaux
A VENDRE
20 CHEVAUX de selle
Et d'attelage
DE 3 A 8 ANS, DE 1^m40 A 1^m60.
La liste détaillée sera envoyée aux personnes qui en feront la demande à M. le Directeur de l'Ecole de Dressage du Dorat (Haute-Vienne).
Plusieurs de ces chevaux n'étant pas en permanence à l'Ecole, il est indispensable d'écrire quelques jours à l'avance à M. le Directeur, en lui désignant l'espèce de chevaux qu'on désire.
Il est toujours préférable de choisir, pour visiter les chevaux, le 13 de chaque mois, ou le 14 quand le 13 se trouve un dimanche ou jour de fête.

M. ROY, AÎNÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

M^{re} FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1^{er} clerc.

A CÉDER
DE SUITE,
FONDS D'ÉPICERIE
S'adresser rue Nationale, n^o 8.

A VENDRE très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.
S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

A VENDRE plusieurs couples de FAISANS (communs, argentés et de Mongolie).
S'adresser à M. LE PELLETIER, au château de Salvart, à Neuillev.

LOTÉRIE
D'AMSTERDAM

Le tirage des dix premières séries a eu lieu le 30 novembre dernier, soit un million attribué aux **2,650 numéros gagnants**.
Les vingt autres séries mises en vente actuellement donneront lieu à un très-prochain tirage de **5,300 lots**, soit: **2,000,000**.
De plus, tous les n^{os} des **30 séries**, même ceux ayant gagné au tirage du 30 novembre, participeront au tirage définitif des **six gros lots**, d'une valeur de **500 mille francs**.
En conséquence, les propriétaires de BILLETS devront les conserver précieusement.
S'adresser à MM. BORTOLI FRÈRES, 23, rue de l'Entrepôt, à Paris, et 23, rue Vacon, à Marseille.
Détail: Bureaux de tabac et Libraires.
Pour l'étranger: au palais de l'Industrie, à Amsterdam.

La maison GELLUSSEAU et RICOCHON, rue Cour-Saint-Jean, n^o 6, demande un jeune homme désireux de faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

La maison SAINTON-GUILLON, qui de Limoges, demande un apprenti.

PIANOS ET INSTRUMENTS
L. FISCHER ET FILS
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.
ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS:
4 Accords par an..... 9 fr.
6 Accords par an..... 12 »
Abonnements à la lecture musicale.

GRANDS MAGASINS
DE
l'Épicerie Moderne
Rue et Place du Marché-Noir.
L. ALLORY
SAUMUR.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Et d'Agriculture progressive réunis
28^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

PAS DE VENTE AU NUMÉRO
La France Théâtrale
Journal officiel des théâtres en France
Paraissant le Mercredi.
Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.
BUREAUX: 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.
Abonnements: Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.
Pour les abonnements, s'adresser: soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois), soit à l'Administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GIBEL, directeur, à l'adresse ci-dessus.
Saumur, imprimerie P. GODET.